

Aux médias

Communiqué de presse

Initiative pour la dignité des animaux de rente : liberté de vote

L'organisation paysanne Uniterre s'est penchée sur le contenu de l'initiative populaire pour la dignité des animaux de rente (initiative dite des vaches à cornes) et a décidé de laisser la liberté de vote.

Soumis au vote populaire le 25 novembre prochain, le texte entend encourager les détentrices et détenteurs d'animaux de rente à ne plus enlever les cornes à leurs animaux, et pour se faire, il est proposé qu'une nouvelle prime, dont le montant reste à définir, soit attribuée pour chaque animal de plus de 2 ans encore pourvu de ses cornes.

Les membres d'Uniterre ne sont pas opposés à ce que l'on encourage le maintien des cornes, pas plus qu'ils ne s'opposeraient à l'écornage. Ils estiment néanmoins :

- Que seul le/la détenteur.trice de bétail est à même de décider comment il veut travailler avec ses animaux ;
- Que des exigences supplémentaires en termes de bien-être animal doivent être rétribuées par le biais des prix à la production, non par des paiements directs prélevés dans l'enveloppe globale dédiée à l'agriculture ;
- Que la Constitution fédérale n'est pas l'outil adéquat pour définir de telles exigences.

De plus, Uniterre rappelle que si le bien-être animal est important, le bien-être des familles paysannes l'est encore plus, et qu'il est des problèmes plus urgents à résoudre que la présence ou l'absence de cornes au sein des troupeaux. Les instances politiques et économiques sont encouragées à trouver urgemment des solutions et des réponses au mal-être des familles paysannes.

Lausanne, le 13 novembre 2018

Contacts presse :

Rudi Berli : 078 707 78 83 (de/fr)

Vanessa Renfer : 078 821 24 83 (fr)